

COMMENTAIRE DE DOCUMENTS GÉOGRAPHIQUES

ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Hadrien DUBUCS, Antoine LE BLANC

Durée de préparation : 1 heure ; durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions

Type de sujet donné : carte au 1/25 000^e sur la France complétée d'un ou deux documents d'appoint (photographie, document iconographique, texte, document cartographique) aidant à traiter le sujet indiqué

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort d'un sujet (pas de choix)

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : atlas

Le jury a pu entendre cette année 18 candidats, qui ont obtenu des notes entre 7 et 19.

Les conditions de l'oral étaient les mêmes que l'an dernier : carte topographique au 1/25 000 systématiquement accompagnée d'un document annexe devant lui aussi être obligatoirement commenté. Les sujets restent orientés thématiquement.

Les candidats sont la plupart du temps bien préparés à l'épreuve orale, capables de formuler un propos intelligible et structuré et possèdent les réflexes et le vocabulaire de base du commentaire de carte. L'éventail des notes reflète la plus ou moins bonne capacité à nourrir une réflexion problématisée avec un matériel collecté rigoureusement dans la carte topographique et, secondairement, dans le document annexe. Il a été rappelé oralement à chaque candidat, au moment du tirage, que le commentaire devait porter principalement sur la carte topographique, et sur l'ensemble de l'espace cartographié. Aucun contresens sur ce point n'a eu à être déploré. En revanche les documents annexes auraient gagné à être utilisés de manière plus approfondie.

La structure des exposés a presque toujours été d'une grande clarté, ce que le jury a beaucoup apprécié. Cependant les plans en deux parties (contraintes / atouts ; dépendance / développement endogène ; dynamisme / déclin) ont parfois conduit à un propos trop simpliste et univoque, ne laissant que peu de place à l'exposé des contrastes territoriaux au sein même de la carte, par exemple. Le jury a donc apprécié les questionnements plus approfondis et les problématiques donnant lieu à un changement d'échelle d'analyse ou à des différenciations fines entre espaces.

Une faiblesse quasi-constante tient à la faible prise en compte du milieu. Par crainte sans doute de verser dans le déterminisme, les candidats ont eu beaucoup de mal à intégrer certains éléments topographiques ou hydrographiques pourtant très simples à repérer et surtout jouant un rôle évident dans l'organisation de l'espace à étudier. Le relief, la pente, la distribution altitudinale de l'occupation humaine, la faiblesse ou abondance de l'eau doivent ainsi être explicitement pris en compte dans l'analyse, notamment lorsque les notions de risque, de contraintes à la circulation ou encore de concurrence pour l'espace sont mises en œuvre. Rappelons qu'un tableau et des craies sont à disposition du candidat et qu'ils peuvent tout à fait, s'ils le souhaitent, étayer leur propos par un dessin très schématique.

En outre, même si le jury n'insiste pas sur ce point, les candidats ont montré certaines faiblesses dans le vocabulaire de la « géographie physique ». Il serait pourtant utile de maîtriser les descripteurs de base d'une vallée fluviale ou du modèle littoral par exemple. Quant aux concepts plus spécifiques (« pendage » par exemple) il est préférable de ne les utiliser qu'en étant sûr de leur pertinence dans le cas concerné.

En revanche le vocabulaire de l'analyse des formes et dynamiques urbaines est dans l'ensemble bien maîtrisé et utilisé à bon escient. Le jury regrette toutefois que des catégories spatiales très génériques (« banlieue », « agglomération », « périurbain ») n'aient pas été plus explicitement définies, ni abordées dans la complexité et la diversité de leurs réalités territoriales.

Le jury a valorisé les exposés reposant sur une analyse méticuleuse de la carte topographique dont il faut rappeler que l'échelle (1/25 000^e) offre une grande précision descriptive : il ne faut pas hésiter à compter les unités d'habitation d'un village ou d'un lotissement, mesurer la taille d'un bâtiment industriel ou la largeur d'une infrastructure routière créant une discontinuité, calculer des densités rurales ou encore proposer une typologie fine des formes résidentielles périurbaines.

Les bonnes prestations sont celles qui nourrissent constamment une réflexion problématisée avec des exemples très explicites (et non pas sous la forme : « on le voit bien ici » en désignant de la main une portion large de la carte) sans tomber dans le piège d'une juxtaposition de « cas » simplement cités.

La série TOP 25 dont étaient tirées la majorité des cartes proposées fournit une information très riche mais dans laquelle certains candidats se perdent – par défaut de problématisation et d'organisation du propos – et qui parfois incite à donner un poids excessif à la thématique touristique. A l'inverse des cartes tirées de la classique Série bleue de l'IGN, en apparence moins riches parfois, ont donné lieu à des exposés remarquables reposant sur des analyses de détail très bien articulées entre elles. Il n'y a donc aucun avantage *a priori* à tomber sur l'une ou l'autre de ces séries cartographiques, mais les candidats doivent se préparer aux deux types de documents.

Les meilleurs exposés ont été l'œuvre de candidats très précis dans la collecte et la description d'indices cartographiques et capables en même temps de ne pas se limiter à une paraphrase trop strictement « collée » à la carte. Ce recul dans l'analyse passe par plusieurs éléments :

- Une problématisation claire à partir du sujet proposé (qui est davantage un angle d'attaque destiné à aider le candidat dans son approche de la carte qu'un questionnement thématique étroit)
- La formulation d'hypothèses à partir d'indices cartographiques, les nuances dans le propos, et plus largement la capacité à utiliser la carte et le document annexes comme des sources d'information qui n'épuisent évidemment pas la complexité des territoires concernés.
- La confrontation entre la carte et le document annexe, qui peut tout à fait intervenir à plusieurs moments de l'exposé en fonction des thèmes successivement abordés.
- L'articulation entre plusieurs échelles d'analyse, toujours nécessaire pour comprendre le territoire cartographié. Des situations de carrefour ou de périphérie, les héritages historiques d'une position frontalière, la présence de grands équipements d'intérêt régional ou national sont autant d'éléments qui obligent à « sortir » du cadre strict de la carte. Rappelons que le « carton » figurant sur la couverture offre à lui seul un grand nombre d'éléments pertinents pour comprendre l'insertion de l'espace cartographié

dans son environnement régional, et que sa simple observation en début de préparation aurait évité à certains candidats de passer à côté d'éléments forts du sujet.

Les réponses aux questions posées par le jury après l'exposé ont été globalement décevantes. Rappelons qu'il s'agit là d'un moment essentiel pour la note car il permet au candidat de rattraper d'éventuelles erreurs, de préciser un propos trop flou ou encore de faire preuve de connaissances plus factuelles qui n'auraient pas trouvé leur place dans l'exposé. Trop de candidats ont donné l'impression de baisser les bras en répondant de manière minimale, ou en redisant presque littéralement le passage concerné de l'exposé. Or en dépit de la fatigue bien compréhensible après une heure et demie d'effort les candidats doivent se saisir des questions avec confiance et énergie car elles sont toujours bienveillantes et destinées à préciser ou approfondir l'exposé.

Sujets proposés

La carte d'Amboise : un territoire chargé d'histoire – carte IGN d'Amboise série bleue 1922E, document annexe : photographie du château d'Amboise

L'urbanisation sur la carte de Béziers – carte IGN de Béziers TOP 25 2545ET, document annexe : carte de la part des résidences secondaires autour de Béziers

Un territoire frontalier : la carte de Charleville-Mézières – carte de Charleville-Mézières série bleue 3009O, document annexe : photographie de la ville de Charleville-Mézières

Une campagne productive : la carte d'Epernay – carte IGN d'Epernay série bleue 2713E, document annexe : photographie du village de Cumières

La carte de Laon : une périphérie en déclin ? – carte de Laon série bleue 2710O, document annexe : carte du solde migratoire par commune dans la région de Laon

L'homme et l'eau sur la carte du Mont Saint-Michel – carte du Mont-Saint-Michel – Dol-de-Bretagne TOP 25 1215OT, document annexe : photographie de la baie du Mont Saint-Michel

La carte de Saint-Malo, un territoire touristique – carte de Saint-Malo – Dinard – Dinan TOP 25 1116ET, document annexe : photographie de la ville de Saint-Malo

Un littoral urbanisé : la carte de Nice-Menton – carte de Nice – Menton – Côté d'Azur TOP 25 3742OT, document annexe : carte de l'évolution démographique récente dans la région de Nice

Une périphérie du territoire français : la carte de Cherbourg – carte d'Octeville - Cap de la Hague 1210 OT TOP 25, document annexe : photographie du Nez de Jobourg

Un espace vert francilien : la carte de la forêt de Fontainebleau TOP 25 2417OT, document annexe : extrait du site de l'Association de la réserve de Biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais

L'urbanisation sur la carte de Dole 32240 Série Bleue, document annexe : carte de l'évolution démographique par commune

Un territoire tourné vers l'Atlantique ? La carte de La Rochelle – carte de l'Anse de l'Aiguillon TOP 25 1329 ET, document annexe : photographie de la ville de la Rochelle

Ville et industrie sur la carte de Belfort – carte de Montbéliard-Héricourt TOP 25 3621 OT, document annexe : photographie de l'usine Alstom à Belfort

Les dynamiques d'un espace méditerranéen : la carte de Hyères – îles de Porquerolles TOP 25 3246 OT, document annexe : photographie de la ville de Hyères

Une bordure de l'agglomération parisienne : la carte de Palaiseau - TOP 25 2315 OT, document annexe : carte de l'évolution démographique par commune

L'homme et la Loire sur la carte de Blois, Chambord, Cheverny TOP 25 2121OT, document annexe : photographie de la ville de Blois

Les dynamiques d'un espace rural sur la carte de Sancerre 2423 E Série Bleue, document annexe : photographie du vignoble de Sancerre

Un littoral méditerranéen et son arrière-pays : la carte d'Aubagne, TOP 25 3245 ET, document annexe : photographie de la ville d'Aubagne